



**MFR**  
CULTIVONS LES REUSSITES

# Vérification Périodique des EPI

contre les Chutes de Hauteur en Élagage

Formation courte

MFR Pointel

# Vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans le secteur de l'élagage et souhaitant être habilitée au sein de sa structure à la vérification approfondie des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur en élagage.

## **PRÉREQUIS**

Avoir une expérience pratique dans le domaine de l'élagage et une connaissance des matériels de protection contre les chutes de hauteur.

## **OBJECTIFS**

Cette formation permet l'obtenir le certificat de compétences afin de pouvoir être habilité au sein d'une structure à la vérification approfondie des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur en élagage :

- Connaître la réglementation spécifique liée aux vérifications périodiques
- Réaliser une vérification approfondie des EPI contre les chutes de hauteur et repérer les détériorations ou usures
- Évaluer leur importance en lien avec la sécurité
- Mettre en œuvre un système adapté de gestion des EPI (Registre de sécurité)

**DURÉE** 2 jours soit 14h

## **DATE**

Consulter le catalogue en ligne ou nous contacter pour une programmation de l'action

**TARIFS** 210€

## **MÉTHODES MOBILISÉES**

Les apports théoriques seront réalisés en salle. Les sujets sont abordés à l'aide de supports imagés et commentés diffusés par vidéoprojecteur. Les stagiaires ont à disposition un support sous forme de dossier qu'ils peuvent compléter en prise de note.



Les apports pratiques sont réalisés en salle. Des exercices de vérification approfondie sont réalisés sur une variété représentative d'EPI utilisés en élagage. Cela permet d'évaluer l'état de chaque produit et de décider de la remise ou non en service et des actions à prendre après analyse de chaque cas.

## **MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Une évaluation individuelle de fin de formation est réalisée sous forme de questionnaire afin de tester les connaissances théoriques en réglementation spécifique des EPI. Une évaluation pratique d'analyse approfondie d'une variété représentative d'EPI est également effectuée.

Une évaluation de satisfaction est réalisée à l'issue de la session de formation.

## **PASSERELLE ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES**

Suite à cette formation le stagiaire doit maintenir et actualiser ses compétences par un recyclage tous les 3 ans.

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

Cette formation est accessible aux personnes présentant un handicap autre que visuel.

Contactez notre référente Handicap Laurence Maury au 02 33 66 00 64.

## **CONTACT**

Secrétariat : Laure Le Galloudec

Resp. de la formation : Raphaël Dubuc

Tél. 02 33 66 00 64

Mail : [mfr.pointel@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pointel@mfr.asso.fr)